



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER  
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction interdépartementale des routes Est

Nancy, le 18 mars 2010

Cabinet de direction

Cellule communication

## Communiqué de presse

### Information et conseil aux usagers motards

Les chaussées du Nord Est de la France ont été fortement dégradées au cours de l'hiver suite aux conditions climatiques rigoureuses.

En particulier, la **route nationale 4** dans la traversée du département **de la Meuse** a subi d'importantes dégradations.

La Direction Interdépartementale des Routes Est, gestionnaire de cet axe, a mis en œuvre des mesures de neutralisation des voies les plus dégradées et a, d'ores et déjà entrepris une série de travaux de réparations pour remédier aux problèmes dans les meilleurs délais. Cependant, le retour à une traficabilité normale prendra plusieurs semaines.

Aussi, en cette période habituelle de reprise de la circulation en deux roues motorisées, la DIR Est recommande aux motards, la plus grande prudence sur son réseau et leur demande d'éviter d'emprunter la RN4 entre Toul et St-Dizier.

**Contact presse :**

*Suzanne TSCHAEGLÉ*

Tél : 03.83.50.96.37